



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

Quinzième session ordinaire

Rome, 19-23 janvier 2015

**ÉLABORATION DU *DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES
RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE DANS LE MONDE***

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction.....	1-2
II. Mobilisation de ressources.....	3
III. Processus préparatoire.....	4-14
IV. Conclusions provisoires et principaux changements intervenus depuis l'élaboration du Premier rapport.....	15
V. Procédure et calendrier proposés pour l'achèvement du Deuxième rapport	16
VI. Orientations demandées	17

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mm450f

I. INTRODUCTION

1. À sa quatorzième session ordinaire, tenue en avril 2013, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a demandé à la FAO d'élaborer le *Deuxième rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le Deuxième rapport), en s'attachant aux changements intervenus depuis l'établissement du Premier rapport. Elle a également demandé à l'Organisation de lui présenter une version préliminaire du Deuxième rapport, pour examen et afin de faciliter ses délibérations sur l'éventuelle nécessité de mettre à jour le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (le Plan d'action mondial)¹.
2. Le présent document rend compte des progrès accomplis dans l'élaboration du Deuxième rapport, y compris en ce qui concerne la mobilisation de ressources, et expose une proposition relative à son achèvement. Les constatations et changements principaux intervenus depuis l'établissement du Premier rapport y figurent également. Des versions préliminaires des première, deuxième, troisième et cinquième sections du Deuxième rapport sont communiquées à la Commission dans le document en trois parties intitulé *Draft Second Report on the State of the World's Animal Genetic Resources for Food and Agriculture*² [Projet de deuxième rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde]. La quatrième section, qui concerne les méthodes de pointe utilisées dans la gestion des ressources génétiques, sera disponible d'ici au 31 mars 2015 dans le cadre du projet complet et révisé.

II. MOBILISATION DE RESSOURCES

3. Donnant suite à la demande de la Commission³, la FAO a examiné le budget pour l'élaboration du Deuxième rapport. La part couverte par des ressources du Programme ordinaire a pu être augmentée grâce à une réorganisation et à une nouvelle répartition des tâches au sein de la Sous-Division des ressources génétiques animales. La contribution du Programme ordinaire a ainsi été portée à près de 70 pour cent du budget total du Deuxième rapport. En outre, la FAO a intensifié ses efforts en vue de mobiliser des ressources extrabudgétaires. Les contributions supplémentaires ainsi obtenues ont permis de financer un poste d'éditeur/assistant pour une durée de 18 mois. Ces ressources extrabudgétaires ont été fournies par les Gouvernements allemand et espagnol. Le Gouvernement français a détaché un agent pour une période de trois ans, à partir de juillet 2014. Le Gouvernement norvégien, quant à lui, a prêté les services d'un stagiaire pour une durée de six mois. Les travaux d'élaboration du rapport ont également bénéficié de l'aide apportée par des stagiaires venus des États-Unis d'Amérique, de France, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni.

III. PROCESSUS PRÉPARATOIRE

A. Rapports nationaux

4. À sa dernière session, la Commission a approuvé le projet de questionnaire pour la collecte de données nationales à l'appui de l'élaboration du Deuxième rapport. Elle a invité les pays à faire parvenir leurs observations sur ce questionnaire le 19 mai 2013 au plus tard et a demandé au Bureau du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) d'examiner les observations reçues et de procéder à la mise au point définitive du questionnaire⁴.
5. S'agissant du projet de questionnaire destiné à recueillir des données nationales à l'appui de l'élaboration du Deuxième rapport, la FAO a reçu un certain nombre d'observations émanant de deux régions et de 10 pays. Le Bureau du Groupe de travail a mis la dernière main au questionnaire en juillet 2013. En août 2013, les États Membres de la FAO, des États non membres et 69 organisations

¹ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 72.

² CGRFA-15/15/Inf.17.1 (sections 1 et 2) ; CGRFA-15/15/Inf.17.2 (section 3) ; CGRFA-15/15/Inf.17.3 (section 5).

³ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 71.

⁴ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphes 71 et 72.

internationales ont été invités, par lettre circulaire, à prendre part au processus et à faire parvenir leurs rapports nationaux le 31 janvier 2014, au plus tard.

6. À l'automne 2013, les coordonnateurs nationaux chargés de la gestion des ressources zoogénétiques (les coordonnateurs nationaux) ont été invités à faire rapport sur les cadres juridiques et d'action qui influent sur la gestion de ces ressources dans leurs pays respectifs. Des réponses ont été reçues de 46 pays.

7. Malgré le peu de temps qui leur était imparti pour établir les rapports nationaux, 129 pays ont transmis le leur (tableau 1) entre janvier et mai 2014. La FAO a formulé des observations à l'intention des coordonnateurs nationaux. Ceux-ci se sont alors attachés à réviser les rapports nationaux, dont ils ont ensuite soumis la version finale. L'existence d'un réseau de parties prenantes bien établi a également contribué à faciliter l'établissement des rapports. Au total, 173 pays disposent d'un coordonnateur national et il existe des points focaux ou des réseaux dans cinq régions. Dans 78 pays, les coordonnateurs nationaux sont aidés dans leur tâche par des comités consultatifs nationaux. Dans certains cas, cette structure formelle est renforcée par un réseau de parties prenantes nationales ou par des organisations internationales. En outre, un appui a été prêté par l'intermédiaire du Réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-Net), qui compte plus de 2 500 membres. Ce réseau a offert une source de renseignements sur des études de cas illustrant certaines des questions traitées dans le Deuxième rapport (les programmes de reproduction dans les systèmes de production à faible apport d'intrants, par exemple).

8. Le Bureau interafricain pour les ressources animales (BIRA) de l'Union africaine (UA) a financé et contribué à organiser trois ateliers régionaux sur le renforcement des capacités, dont l'objectif était d'aider les coordonnateurs nationaux de la région Afrique à rédiger leurs rapports respectifs.

9. Les données issues des rapports nationaux ont été enregistrées dans une base de données relationnelle, ce qui a permis de procéder rapidement à leur analyse. Cette base de données servira de référence pour les prochains rapports sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde.

10. La section du Deuxième rapport qui traite de la situation et des tendances en matière de ressources zoogénétiques s'appuie sur les données nationales inscrites par les coordonnateurs nationaux dans le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS)⁵.

Tableau 1: Rapports nationaux reçus

Région ⁶	Pays
Afrique (41)	Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc ⁷ , Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Swaziland, Togo, Zambie, Zimbabwe

⁵ <http://dad.fao.org/>.

⁶ Les régions indiquées sont celles qui ont été définies dans le *Premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, et non celles auxquelles la FAO fait habituellement référence.

⁷ Le rapport national du Maroc n'ayant pas été établi selon le modèle de présentation normalisé, il n'a pas été possible d'en tenir compte lors de l'analyse.

Région ⁶	Pays
Asie (20)	Bangladesh, Bhoutan, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Philippines, République de Corée, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam
Europe et Caucase (35)	Albanie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine
Amérique latine et Caraïbes (18)	Argentine, Barbade, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Jamaïque, Mexique, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay
Proche-Orient (7)	Bahreïn, Égypte, Iraq, Jordanie, Koweït, Oman, Soudan
Amérique du Nord (1)	États-Unis d'Amérique
Pacifique Sud-Ouest (7)	Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Nioué, Nouvelle-Zélande, Samoa, Tonga

11. La quatrième partie des rapports nationaux consistait en un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pendant la période allant de 2007 à 2013. En sus de la documentation présentée dans le Deuxième rapport, on en trouvera une analyse détaillée dans le document intitulé *Synthesis progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources – 2014* [Rapport intérimaire de synthèse sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques 2014]⁸.

B. Autres sources de renseignements

12. En février 2014, les coordonnateurs et les réseaux régionaux pour les ressources zoogénétiques ont été invités à faire rapport sur les activités et les priorités régionales relatives à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Quatre réponses ont été reçues.

13. Par ailleurs, en février 2014, la FAO a invité 209 organisations internationales (dont les 69 organismes déjà invités) à faire état de leurs contributions à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Quinze organisations internationales ont fait rapport sur leurs activités (tableau 2).

⁸ CGRFA-15/15/Inf.19.

Tableau 2: Organisations internationales ayant fait rapport sur leurs activités

	Bioversity International
	Heifer International
ACSAD	Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CDB	Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
CICPE	Comité international pour le contrôle des performances en élevage
FEZ	Fédération européenne de zootechnie
Fondation SAVE	Sauvegarde pour l'agriculture des variétés d'Europe
ICARDA	Centre international de recherches agricoles dans les zones arides
ILRI	Institut international de recherches sur l'élevage
LPP	Ligue des peuples pasteurs et pour le développement endogène de l'élevage
NordGen	Centre nordique de ressources génétiques
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
RBI	Rare Breeds International
UA/BIRA	Union africaine/Bureau interafricain pour les ressources animales

C. Études thématiques

14. Deux études thématiques ont été réalisées: l'une portant sur les services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage et l'autre sur la cartographie des brevets pour les ressources zoogénétiques⁹, cette dernière émanant de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle¹⁰.

IV. CONCLUSIONS PROVISOIRES ET PRINCIPAUX CHANGEMENTS INTERVENUS DEPUIS L'ÉLABORATION DU PREMIER RAPPORT

15. Les conclusions provisoires et les principaux changements intervenus depuis l'élaboration du Premier rapport sont présentés ci-après:

- **La diversité des animaux d'élevage et la gestion des ressources zoogénétiques figurent en bonne place dans le programme des responsables politiques** – 129 pays ont participé au processus d'élaboration du rapport sur l'état des ressources dans le monde; 173 pays ont nommé un coordonnateur national; 112 pays ont achevé, sont en train d'établir ou prévoient de mettre au point des stratégies et plans d'action nationaux permettant d'appliquer le Plan d'action mondial au niveau national. De nombreux pays ont indiqué qu'ils avaient élaboré des instruments juridiques ou des politiques visant une meilleure gestion des ressources zoogénétiques au cours des dernières années. En outre, depuis 2007, plusieurs initiatives et accords internationaux de premier plan ont mis en évidence l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les ressources zoogénétiques.
- **La demande croissante de denrées alimentaires d'origine animale pose des problèmes importants quant à l'utilisation durable des ressources zoogénétiques.** Selon les prévisions, c'est en Asie du Sud et en Afrique que la consommation de viande et de lait augmentera le plus. Cependant, ces deux régions disposent de faibles ressources et les petits éleveurs ou pasteurs y sont nombreux, ce qui constitue un obstacle considérable pour les responsables politiques et les organismes de développement.

⁹ <http://www.fao.org/3/a-at598e.pdf>.

¹⁰ http://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_947_3.pdf.

- **La diversité des animaux d'élevage est essentielle en ce qu'elle permet d'adapter les systèmes de production aux évolutions futures et favorise la résilience face à une variabilité climatique accrue.** Il est nécessaire d'exploiter les synergies entre les initiatives visant à promouvoir, d'une part, la gestion améliorée des ressources zoogénétiques et, d'autre part, les moyens d'existence et les objectifs environnementaux.
- **La proportion des races d'animaux d'élevage considérées comme à risque est passée de 15 à 17 pour cent depuis 2005.** Toutefois, pour 58 pour cent des races, aucun effectif n'a été indiqué à la FAO, il est donc probable que le nombre de races considérées comme à risque soit en deçà de la réalité. La caractérisation des races d'animaux d'élevage et le suivi de leurs populations est un préalable indispensable à la prise de décisions efficaces en matière de gestion au niveau national.
- **Les menaces pesant sur les ressources zoogénétiques ne sont pas évaluées correctement.** Les croisements pratiqués sans discernement, les faiblesses des programmes, politiques et institutions intéressant la gestion des ressources zoogénétiques, la dégradation des ressources naturelles (ou l'impossibilité d'y accéder), le changement climatique et les maladies épidémiques sont considérés comme les principales menaces, en particulier dans les pays en développement.
- **Les flux internationaux de ressources zoogénétiques ont continué à se développer ces dernières années, probablement à un rythme croissant.** Ces flux sont toujours dominés par les échanges Nord-Nord et Nord-Sud. Les importations de races transfrontières internationales à fort rendement du Nord vers le Sud se sont accrues. Il existe aussi des flux de gènes Sud-Sud non négligeables, souvent entre quelques pays voisins. En revanche, les pays du Nord ne semblent pas avoir augmenté sensiblement leurs importations de ressources génétiques en provenance du Sud. De nombreux pays sont préoccupés par les effets des flux internationaux de gènes sur la diversité de leurs populations d'animaux d'élevage.
- **Bien que les animaux d'élevage soient progressivement remplacés dans certaines de leurs fonctions (citons, par exemple, le recul de la traction animale), leur utilisation demeure extrêmement diversifiée.** En connaissant mieux le rôle, l'usage et la valeur des ressources zoogénétiques, en particulier pour ce qui est des moyens d'existence des pauvres, ainsi que les effets de l'élevage sur le fonctionnement des écosystèmes, il est possible de mettre au point des stratégies de gestion adaptées.
- **Depuis 2005, les pays appliquent de plus en plus les éléments issus des programmes de sélection.** Les pays n'appartenant pas à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) doivent intensifier leurs efforts en matière de contrôle de performance et d'évaluation génétique. Le recours aux biotechnologies reproductives et moléculaires est plus fréquent depuis 2005. L'inclusion de la résistance ou de la tolérance aux maladies dans les objectifs de sélection peut être un élément valable dans les stratégies de lutte contre les maladies. Toutefois, son potentiel est loin d'être pleinement exploité. Il est nécessaire de poursuivre les recherches afin de confirmer ou d'infirmer certaines observations.
- **Soixante-quatre pays ont créé des banques de gènes *in vitro* et 41 prévoient de le faire.** Toutefois, nombre de ces banques de gènes n'en sont qu'à leurs balbutiements et les collections sont loin de couvrir l'intégralité des populations et espèces pertinentes d'animaux d'élevage. La conservation *in situ*, qui permet l'adaptation continue des populations d'animaux d'élevage à leur environnement de production, prend de nombreuses formes. De plus en plus, les pays signalent le développement de produits de niche ou de produits spéciaux comme un moyen d'assurer la rentabilité d'espèces éventuellement menacées.

V. PROCÉDURE ET CALENDRIER PROPOSÉS POUR L'ACHÈVEMENT DU DEUXIÈME RAPPORT

16. Le Secrétariat compte mettre à disposition un projet complet et révisé le 31 mars 2015 au plus tard à l'adresse http://www.fao.org/Ag/AGInfo/programmes/fr/genetics/Second_state.html afin de recueillir des observations et des suggestions de modification auprès des membres et des observateurs (par courriel jusqu'au 31 mai 2015, à l'adresse SoWAnGR2@fao.org). Il entend mettre la dernière main au Deuxième rapport et le publier, en tenant compte de toutes les observations recueillies, avant la fin de 2015, sous réserve que des fonds extrabudgétaires soient disponibles.

VI. ORIENTATIONS DEMANDÉES

17. La Commission souhaitera peut-être:

- i) examiner le projet de deuxième rapport;
- ii) inviter les membres et les observateurs à formuler des observations sur ce document;
- iii) demander au Secrétariat de mettre la dernière main au Deuxième rapport, en tenant compte des observations recueillies;
- iv) demander au Secrétariat de publier le Deuxième rapport dans toutes les langues de la FAO, sous réserve que les fonds nécessaires soient disponibles;
- v) demander au Secrétariat d'établir et de publier une version abrégée du Deuxième rapport dans toutes les langues de la FAO;
- vi) inviter les gouvernements et les donateurs à fournir les ressources financières nécessaires à la traduction, à la publication, à l'impression et à la distribution du Deuxième rapport et de sa version abrégée.